



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

activités de plein air

Question écrite n° 51378

Texte de la question

M. Hervé Pellois appelle l'attention de Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur la question de l'attribution et du montant des subventions accordées à la confédération Jeunesse au plein air (JPA). Cette association d'utilité publique détient l'agrément d'association éducative complémentaire de l'enseignement public. Son action est reconnue en matière d'éducation populaire, mais aussi d'accès des jeunes aux vacances et aux loisirs. En cette période de crise, alors que de nombreuses familles connaissent des difficultés financières, le rôle de la JPA est primordial. Pourtant, les décisions de coupes budgétaires prises par le ministère de l'éducation nationale remettent en cause le principe d'une convention pluriannuelle d'objectifs et, plus largement, l'avenir de l'association. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre pour permettre à la JPA de continuer son action.

Texte de la réponse

La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative suit avec beaucoup d'attention l'évolution des soutiens publics accordés à l'association Jeunesse au plein air (JPA), partenaire privilégié du ministère. Les dirigeants de la confédération sont reçus régulièrement au ministère. Le soutien apporté par le ministère à la JPA est significatif et traduit la volonté de maintenir un réel partenariat : elle a ainsi bénéficié au niveau national en 2013 d'une subvention de 139 500 euros dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs conclue au titre des exercices 2013-2015. Se sont ajoutés 28 656 euros au titre des unités de subventions versées par l'intermédiaire du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) au niveau national. Au titre du présent exercice 2014, et dans un contexte général de contrainte budgétaire, ces montants seront maintenus.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Pellois](#)

Circonscription : Morbihan (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51378

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 mars 2014](#), page 1998

Réponse publiée au JO le : [1er avril 2014](#), page 3079